



HAL
open science

Introduction. L'approche spatiale comme moyen de compréhension et d'action sur les sociétés

Yann Calberac, Aurélie Delage

► To cite this version:

Yann Calberac, Aurélie Delage. Introduction. L'approche spatiale comme moyen de compréhension et d'action sur les sociétés. *Tracés : Revue de Sciences Humaines*, 2010, "A quoi servent les sciences humaines (II)" (Volume hors-série), p. 121 à 134. 10.4000/traces.4751 . halshs-00551479

HAL Id: halshs-00551479

<https://shs.hal.science/halshs-00551479>

Submitted on 29 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INTRODUCTION

L'approche spatiale comme moyen de compréhension et d'action sur les sociétés

YANN CALBÉRAC ET AURÉLIE DELAGE

Il peut paraître naïf – voire provocateur – d'intituler une journée d'étude « À quoi sert la géographie ? »¹ Son propos n'est certes pas de questionner l'utilité immédiate de cette discipline, mais plutôt d'explorer ses *usages* à l'extérieur de l'institution académique, ainsi que la *demande sociale* dont elle fait l'objet, souvent invoquée mais finalement peu travaillée (Grossetti, 1999). Il nous paraît alors pertinent de prolonger et de renouveler un débat ancien chez les géographes. Si Yves Lacoste a donné, au milieu des années 1970, une réponse polémique – « La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre »² (1976) – la question n'en reste pas moins actuelle et socialement vive. Pour preuve, tous les intervenants réunis lors de cette journée l'ont prise au sérieux et ont essayé de lui donner une signification précise dans les contextes disciplinaire et social actuels : Martin Vanier va jusqu'à pointer « l'intérêt paradoxal de poser cette question à ceux qui ne se la posent plus ». Il apparaît en effet à l'examen que cette interrogation est au fondement même de la discipline, et que le renouvellement récent des paradigmes en vigueur n'a cessé de la renforcer. Outre les usages de la science géographique, c'est donc le rapport de celle-ci à l'action qu'il convient de prendre en considération. Les contributions réunies ici reviennent sur la légitimité de cette question, mais surtout lui donnent une valeur heuristique et opératoire pour saisir ce qui se joue dès lors que des

-
- 1 N.d.l.r. Yann Calbérac et Aurélie Delage, tous deux doctorants en géographie au sein du laboratoire « Environnement, ville, société » (CNRS, ENS de Lyon, ENTPE, Université Lyon 2, Université Lyon 3, Université de Saint-Étienne, INSA), sont les organisateurs de la journée d'étude « À quoi sert la géographie ? », qui s'est tenue à l'École normale supérieure de Lyon, le jeudi 4 février 2010. La rédaction de *Tracés* leur a donc laissé le soin d'introduire cette partie du hors-série. Nous les remercions très chaleureusement pour leur remarquable travail et leur disponibilité.
 - 2 Il vise ainsi à démontrer que la géographie est un savoir stratégique qu'il ne faut pas laisser aux mains des seuls puissants.

savoirs géographiques sont produits, mis en circulation et utilisés selon des modalités et des finalités différentes.

Une question consubstantielle à la géographie ?

Ce qui peut surprendre, ce n'est pas cette question ainsi formulée, mais sa pertinence demeurée intacte plus de trente ans après le pamphlet d'Yves Lacoste. Cette interrogation remonte en réalité aux fondements mêmes de la géographie tels qu'ils sont posés par Vidal de La Blache et qui n'ont jamais cessé d'être travaillés depuis. C'est ce que suggère Marie-Claire Robic, historienne de la géographie, qui voit dans la récurrence de ce questionnement un élément constitutif de l'identité disciplinaire :

Traiter d'un grand ^{xx}e siècle de géographie française, des années 1890 au début des années 2000, revient à rendre compte des dimensions historiques d'une discipline qui s'affirme sur cette durée comme un savoir spéculatif développé au sein de l'Université ou de la recherche fondamentale, mais qui se pose, de manière plus ou moins récurrente, les questions de son identité intellectuelle et de sa pertinence sociale. (2006, p. 9)

Formulée ainsi, cette interrogation apparaît alors comme un mode de légitimation pour une discipline qui, en dépit des efforts de ses pères fondateurs, a été négligée intellectuellement (la géographie est ainsi absente de la typologie des disciplines que dresse Auguste Comte dans son *Cours de philosophie positive*) et dominée socialement (Bourdieu, 1984). Un tel sentiment – encore vivace aujourd'hui (Roques, 2006) – ne facilite pas une réflexion dépassionnée, et ce discours victimaire, répété à l'envi, dessert l'ensemble de la communauté en finissant par devenir un ordre dominant du discours. Si ces peurs étaient peut-être légitimes par le passé³, la situation contemporaine de la discipline et son foisonnement actuel doivent au contraire nous inviter à nuancer cette légende noire.

Dans cette perspective, la raison de la permanence de ce questionnement est à chercher ailleurs : la réflexion sur l'utilité de la géographie doit être comprise comme le moteur même du renouvellement d'une discipline qui ne cesse d'interroger son rapport au monde et la pertinence de ses approches (*ibid.*). Avant même de s'inviter dans la profonde crise identitaire et intellectuelle qu'a traversée la discipline de la fin des années 1950 au début des années 1980, la question des usages de la géographie et de son utilité est

3 Yves Lacoste (1976) rappelle qu'un ministre voulait purement et simplement supprimer la géographie de l'Université au prétexte qu'elle ne servait plus à rien.

déjà au cœur de l'entreprise vidalienne de fondation de la discipline⁴. À travers l'exemple des programmes et des manuels scolaires, Isabelle Lefort explicite les enjeux politiques, scientifiques et culturels mis en œuvre au profit d'une société de plus en plus désireuse de savoirs géographiques et pose des jalons pour rendre intelligibles ces relations complexes et évolutives entre le monde académique et la société. Au-delà de ces évolutions, une permanence s'impose qui repose sur l'objet même de la discipline : une interrogation sur les mutations de nos espaces, appréhendés sous l'angle des paysages (dans le cadre de la géographie classique), des territoires à aménager (comme le rappelle Franck Scherrer) ou encore comme ce qui est au cœur des relations sociales (comme l'explique Michel Lussault).

Les géographes ont-ils le monopole de l'espace ?

Depuis trente ans, un mouvement d'ampleur a traversé l'ensemble des sciences sociales : la pensée post-moderniste s'est immiscée dans les débats (Cusset, 2003) et invite à abandonner le temps – la catégorie privilégiée des modernes – au profit de l'espace (Staszak éd., 2001). En effet, comme le souligne Michel Lussault, l'espace constitue un point aveugle de la société – « aveugle, non parce qu'il est volontairement escamoté, mais parce qu'il est trop évident » – qu'il convient désormais de mettre en lumière. La réflexion post-structuraliste a donc fait du *spatial turn* l'un de ses piliers. Dès lors, si toutes les sciences sociales explorent l'espace, que reste-t-il aux géographes ? Voire : les géographes prennent-ils eux aussi ce « tournant géographique », comme les y invite Jacques Lévy (1999) ? On serait tenté de reprendre la formule de Thierry Joliveau : « La géographie est partout, mais où sont les géographes ? », tant les formes de productions contemporaines des savoirs géographiques – largement appuyées sur les usages collaboratifs offerts par les nouvelles technologies – échappent aux géographes labellisés comme tels par l'académie, au profit de communautés qui peuvent librement collecter, partager et représenter des données variées. Que nous disent ces nouvelles formes de production des savoirs géographiques, et surtout, que nous disent-elles de l'espace ? C'est ce champ émergent de la néographie que

4 Paul Vidal de La Blache (1845-1918) a renouvelé la discipline en l'institutionnalisant et en la dotant d'un paradigme opératoire, à savoir l'étude – à l'échelle régionale – des relations entre l'homme et les milieux (Buttimer, 1971). Le succès rencontré est à chercher du côté du mouvement colonial (Berdoulay, 1995 ; Soubeyran, 1997) mais aussi de la préparation de la revanche contre l'Allemagne, qu'il s'agisse de former les futurs soldats à la lecture de la carte topographique (Lefort, 1992) ou d'œuvrer à la construction idéologique nationale entreprise par la Troisième République naissante (Guiomar, 1974).

Thierry Joliveau nous invite à explorer dans la contribution qu'il publie ici (voir également Rana et Joliveau éd., 2009)⁵.

On tient là un paradoxe que met en lumière Sylvain Kahn : alors que ces nouveaux outils sont mis à disposition du grand public et que les bouleversements du monde invitent à des décryptages spatiaux, les géographes restent largement absents de la sphère publique et leur voix peine à se faire entendre dans le débat d'idées. Ils ont pourtant, comme le rappelle Patrick Poncet, un « capital cognitif à valoriser » : en faisant de l'espace un construit social, la géographie s'est en effet dotée des outils intellectuels pour étudier la dimension spatiale de sociétés toujours plus fragmentées et continuellement travaillées par leur rapport à l'altérité (donc à la distance). Par conséquent, les bouleversements qui affectent le monde contemporain à toutes les échelles sont redevables d'une analyse géographique, qu'il s'agisse des dynamiques de métropolisation et de mondialisation, des prévisions apocalyptiques liées au réchauffement climatique ou encore des représentations du monde largement diffusées, comme la fameuse « banane bleue » de Roger Brunet (Brunet, Ferras et Théry, 1992) ou les cartes du « choc des civilisations » de Samuel Huntington (Huntington, 1997). C'est à l'aune de ces évolutions contemporaines qu'il faut aujourd'hui envisager l'articulation de la géographie à la demande sociale qu'elle suscite et qui est désormais indissociable – comme le pointe Isabelle Lefort – de la diversité de ses publics. Ceux-ci ne sont plus les seuls élèves de jadis : le savoir géographique intéresse le plus grand nombre, souvent sans le savoir. On compte bien sûr les lecteurs de tel ou tel magazine grand public (comme *Géo* ou *National Geographic*), mais aussi des professionnels qui gèrent ou aménagent l'espace, et, plus largement, des individus qui se déplacent avec leur GPS, ou qui mettent en ligne leurs photos de vacances sur des sites proposant des bases de données géoréférencées⁶.

La géographie n'a donc plus rien à voir avec les clichés, tenaces, qui font d'elle la science des nomenclatures (des préfectures, des fleuves, des *belts* américaines ou des comptoirs français aux Indes), ni même avec ses exercices canoniques (comme la coupe géologique) qui ont fait les heures de gloire de la géographie classique. Pourtant, alors qu'il n'est plus enseigné à l'Université, le commentaire de paysage constitue la première demande d'une société en mal de patrimoine et de nature. Il y a là une inertie certaine

5 Sur son blog, Thierry Joliveau enrichit régulièrement ce champ : [URL : <http://mondegeonumerique.wordpress.com/>], consulté le 10 avril 2010.

6 Le géoréférencement consiste à informer chaque point sur une carte de sa latitude et de sa longitude. Donner des coordonnées à chaque point est l'opération fondamentale pour constituer un système d'information géographique (SIG) tel que le GPS, car cela permet de superposer les couches d'information les unes sur les autres.

à interroger : à travers l'exemple des parcs naturels régionaux, Isabelle Lefort souligne à quel point sont encore mobilisés aujourd'hui, pour satisfaire le grand public, des méthodes et des savoirs qui ne sont plus guère enseignés que dans des cours d'histoire et d'épistémologie de la discipline. Michel Lussault la rejoint sur ce point : « La géographie se mue en savoir faible, par avance épuisée, "auxiliaire", qui ne sert qu'à présenter et à cartographier le déploiement des formes matérielles [...] ». Le risque actuel – qui sert aussi de constat fondateur pour la démarche de Patrick Poncet – est de voir se creuser un fossé entre les avancées scientifiques de la géographie et les représentations datées qu'elle continue de solliciter auprès du public. L'expérience professionnelle d'Anaïs Blanchard illustre bien le paradoxe d'une demande sociale soucieuse d'interroger l'espace sans pour autant dépasser l'hypothèse – heuristiquement faible – que l'espace n'est que le support de la vie en société : quand cette géographe de formation est invitée à produire des cartes pour les fonctionnaires qui l'emploient, elle est contrainte de simplifier à outrance les documents qu'elle présente, au risque de leur faire perdre tout intérêt opératoire. Il convient toutefois de se garder de toute généralisation par trop caricaturale en la matière : la démarche de Paul-David Régnier vise, à l'inverse – tant à l'état-major que dans une firme multinationale –, à introduire des outils et des questionnements géographiques là où ils n'étaient habituellement pas convoqués. C'est donc vers l'articulation de la production des savoirs et leur utilisation – c'est-à-dire leur capacité à être mobilisés par des décideurs dotés d'un pouvoir d'action – qu'il faut porter notre regard et nos interrogations.

Les géographes en action

Les usages sociaux contemporains de la géographie semblent accréditer l'hypothèse foucauldienne d'une opposition entre la science (c'est-à-dire les connaissances scientifiques formalisées et capitalisées à l'Université) et les savoirs (entendus comme des usages directement opératoires de la science dans la cité) (Foucault, 1969). Cette disjonction n'a, dans le cas qui nous intéresse, jamais été aussi tranchée : même si la géographie vidalienne est directement inspirée du positivisme comtien triomphant de la fin du XIX^e siècle, ses spécialistes ne se sont pas pour autant éloignés des préoccupations de la société. Ces échanges s'opèrent même dans les deux sens. Ainsi Emmanuel de Martonne⁷ est-il appelé en 1918 à la conférence de Versailles

7 Emmanuel de Martonne (1873-1955), connu à la fois pour ses travaux en géographie physique et sur l'Europe centrale, devient, à la mort de son beau-père Vidal de La Blache, le chef de file de la géographie française (Baudelle, Robic et Ozouf-Marignier éd., 2001).

où il fait bénéficier les puissances en présence de ses connaissances sur l'Europe centrale dans le tracé de nouvelles frontières (Boulineau, 2001). Inversement, la demande sociale semble avoir directement nourri la formalisation du paradigme classique : les projets de réforme territoriale auxquels participe Vidal de La Blache sont concomitants de l'émergence de la région comme objet géographique privilégié (Sanguin, 1993).

Par son rayonnement et par les réponses qu'elle apporte aux questions posées par la société, la géographie vidalienne remporte des succès qui lui permettent d'acquérir un droit de cité. Cela ne présage donc en rien de la rupture qui s'observe à la fin des années 1950 : les connaissances élaborées dans les universités semblent alors complètement déconnectées des évolutions d'un monde marqué par la croissance démographique, l'urbanisation, la bipolarisation et l'émergence politique des pays non alignés. Dans ce contexte, la communauté scientifique s'interroge sur sa fonction : quels rôles doivent jouer les géographes dans ce monde en profonde mutation ? Doivent-ils se contenter d'observer les changements et de jouer – à l'instar de Pierre George – le rôle de « notaire de l'espace » (cité dans Pitte, 2002), ou bien doivent-ils au contraire accompagner les bouleversements de la société en apportant à cette dernière leur savoir et leur expertise, et promouvoir ainsi une « géographie appliquée » (Phlipponneau, 1960), « au service de l'action » (Beaujeu-Garnier, 1975) ? L'un des enjeux de cette crise profonde est donc de redonner du sens et de la pertinence à une discipline arc-boutée sur ses positions et la consolidation de son paradigme (Orain, 2009). Dès lors, des tentatives sous tous azimuts surgissent au cours des années 1970 pour permettre à la géographie de rendre à nouveau intelligible le monde. Yves Lacoste lui redonne une dimension politique tandis que Paul Claval cherche à la doter des outils qui lui permettent d'appréhender les mutations que les mécanismes économiques imposent aux territoires à toutes les échelles (Claval, 1968 ; 2005). Jacques Lévy et Christian Grataloup pour leur part considèrent que l'important est de conforter la place de la géographie dans le concert des sciences sociales au sein duquel elle doit apporter les bénéfices d'une approche spatiale des phénomènes étudiés (Lévy, 1975). Roger Brunet, enfin, fait de l'analyse de l'*espace géographique* l'objet même de la discipline (Dollfus, 1970).

Dans ce foisonnement, on peut retenir le projet de Roger Brunet, non seulement pour son ambition théorique – dégager les lois qui régissent le fonctionnement de l'espace géographique (Brunet et Dollfus, 1990) –, mais surtout pour les dispositifs (GIP RECLUS⁸, Maison de la géographie, pro-

8 Groupement d'intérêt public, Réseau d'étude des changements dans les localisations et les unités spatiales.

jets éditoriaux de grande ampleur⁹, etc.) dont il se dote pour mener à bien son projet et qu'a étudiés le politiste Gilles Massardier : Brunet, au-delà des apports scientifiques de son entreprise, a réussi à définir des « stratégies » qui ont permis de mettre le géographe en position de « demandé » (Massardier, 1996). En parvenant à se placer au centre d'un système triangulaire composé de la fabrication des savoirs, leur valorisation et la demande politique (c'est-à-dire à être un chercheur « multipositionné », pour reprendre l'expression de Massardier, voir schéma 1), Brunet a créé les conditions de possibilité d'un dialogue – et par la suite d'une commande – devenue non plus *possible* mais *nécessaire*. Brunet impose donc la géographie dans la société, tout comme Pasteur avait réussi en son temps à imposer les microbes dans le corps social (Latour, 1984). Dès lors, cette association solide, commandée par le géographe, permet de « produ[ire] un système de production de discours savant relativement autonome qui met en cause le schéma de "l'aide à la décision" » (Massardier, 1996, p. 224) : la démarche de Brunet vise moins à proposer ses services aux administrateurs en charge de l'aménagement du territoire qu'à éveiller leur intérêt pour les savoirs géographiques savants, mobilisés et transformés par la demande qu'ils suscitent.

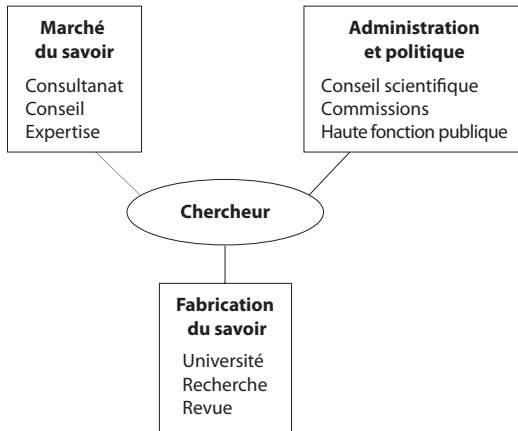


Schéma 1 : Le chercheur « multipositionné »
(Delage, 2010, d'après Massardier, 1996)

Deux leçons peuvent être tirées de cet exemple. D'une part, cette collaboration fondée à l'origine sur un échange de services aboutit, selon la

9 Entre autres, une nouvelle Géographie universelle (10 volumes), l'*Atlas de France* (14 volumes).

formule de Lucie Verchère-Tortel, à un « échange gagnant-gagnant » qui profite aussi bien à l'administrateur qui bénéficie de l'expertise de l'universitaire qu'à ce dernier qui peut tirer profit de cette co-construction des savoirs. D'autre part, cette « multimensionnalité » permet au géographe de contrôler la circulation des savoirs savants, et donc de se préserver des risques de leur récupération par des décideurs avides d'une légitimation scientifique. Pour Franck Scherrer, qui s'appuie sur la finalité des études urbaines, « le principal problème qui se pose [...] est donc que les connaissances, qui sont maniées avec de grandes précautions par les scientifiques, peuvent se transformer en croyances [pour les décideurs] ». C'est le risque de voir les savoirs ainsi mis en circulation échapper à ceux qui les ont produits.

Ce détour par les études urbaines – dont la singularité est d'éclairer l'action dans une approche plutôt utilitariste du savoir – permet de distinguer ce champ qui vise à la production de connaissances à travers l'étude d'un objet, d'une discipline scientifique – la géographie – qui, elle, se définit comme un ensemble de méthodes et d'outils. Dès lors, les débats qui ont secoué la géographie au tournant des années 1960 et 1970 n'ont pas eu d'équivalent dans la communauté des urbanistes : celle-ci se structure dès les années 1920 au travers d'une forte demande politique, au point qu'elle se définit par rapport à l'action (Scherrer). La question de l'utilité sociale est donc précocement tranchée dans le champ de l'urbanisme (Claude, 2006).

Circulation, médiation et co-construction des savoirs

Cette forte articulation entre la recherche scientifique et l'action – la recherche est entendue alors comme une auxiliaire de l'action en même temps qu'une de ses modalités – se double d'une articulation entre les producteurs de savoirs géographiques et leurs publics, ce qu'ont bien mis en évidence Isabelle Lefort et Patrick Poncet. La circulation des connaissances entre les milieux académique et professionnel occupe donc le cœur du dispositif que nous cherchons à décrire. Dans la droite ligne du cycle « À quoi servent les sciences humaines ? », il s'agit donc de mettre l'accent sur ceux qui assurent la circulation et la médiation de ces savoirs. En refusant la dichotomie entre d'une part une vision utilitariste du savoir asservie à des commanditaires et d'autre part une science pure et « autonome », nous cherchons au contraire à explorer cet *entre-deux*, zone hybride aux contours flous, voire de *continuum* comme le suggère Martin Vanier, où naviguent les non-chercheurs et les chercheurs ayant « débordé leur champ d'activité » (Fossier et Gardella, 2009, p. 8).

Le chercheur comme médiateur

Chacun des articles réunis ici vise donc à élucider les modalités variées de cette circulation des savoirs, expérience biographique et/ou recul réflexif à l'appui. Loin d'opposer la posture de telle ou telle catégorie d'acteurs renseignée selon sa position dans un champ défini, notre projet est de souligner la porosité de ces catégories et la difficulté de les appréhender autrement que par la trajectoire (médiatisée par le récit) au sein d'un champ dont ces déplacements multiples permettent de poser les limites. Aucune catégorie n'est en effet immuable : le chercheur – en dépit de sa prétendue neutralité académique – est invité à s'engager dans la cité, et, comme le rappelle Martin Vanier, convoqué en position d'expert, il oscille entre une posture d'indépendance réflexive ou d'engagement prescriptif. Cela accredit l'hypothèse d'un *continuum* entre ces deux pôles, le long duquel circulent les connaissances en allers-retours incessants qui alimentent un processus incrémental aboutissant à l'enrichissement de ces connaissances. Celles-ci ne sont plus produites par tel ou tel pôle (ce qui consisterait à opposer les savoirs savants aux savoirs experts) ; bien au contraire, la construction des savoirs dépend de cette mise en tension, à la fois des lieux de leur production et des usages qui leur sont assignés. Dès lors, la question des publics ne peut plus être dissociée de la problématique de la production des savoirs.

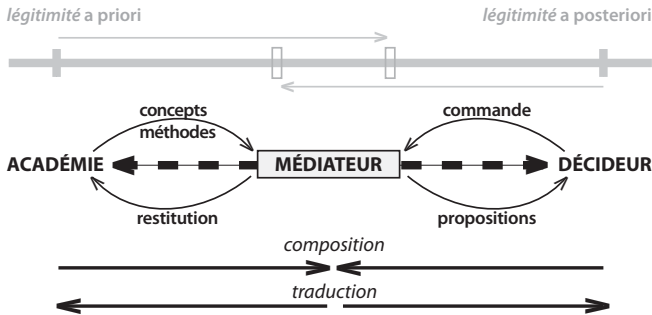


Figure 2 : Circulation, et co-construction des savoirs :
le chercheur comme médiateur
(Calbérac et Delage, 2010)

Ce schéma se propose de résumer nos hypothèses sur la co-construction des savoirs, et de mettre explicitement en avant le rôle que jouent les médiateurs dans cette circulation des connaissances et leurs usages : c'est donc

logiquement le *médiateur* qui occupe cet *entre-deux* déjà évoqué. Les contributions réunies visent toutes à envisager les différentes modalités de cette médiation : entre l'universitaire qui produit des savoirs selon des normes et des usages fixés par la communauté académique à laquelle il appartient, et le décideur (public ou privé) qui formule une demande à des fins d'action, une multitude de statuts et de fonctions peuvent être assignés à ceux qui se livrent à cette difficile tâche de mise en mouvement et de traductions de ces savoirs. On trouve des chercheurs et des enseignants-chercheurs (comme Franck Scherrer, Thierry Joliveau, Michel Lussault ou Isabelle Lefort), des géographes diplômés qui mettent leurs compétences disciplinaires au service de la structure qui les emploie (comme Anaïs Blanchard ou Paul-David Régnier) en passant par des experts, des consultants (Patrick Poncet, Marc-Jérôme Hassid ou Martin Vanier), des techniciens (Lucie Verchère-Tortel) qui apportent du conseil aux décideurs.

Toutefois, ce schéma ne doit pas faire oublier, comme le rappelle Isabelle Lefort, l'existence d'un vaste public intéressé par la géographie : la médiation prend alors la forme d'une médiatisation dont l'émission de vulgarisation scientifique *Planète Terre* produite par Sylvain Kahn sur France Culture constitue un bon exemple. Par ailleurs, Thierry Joliveau nous rappelle que ces médiateurs peuvent aussi être des objets techniques et qu'une bonne partie des savoirs géographiques contemporains sont produits grâce à des outils en ligne qui échappent ainsi aux géographes dûment labellisés par l'institution.

Étudier les médiateurs oblige à s'intéresser également à la commande formulée, qui constitue le lien entre le médiateur et les publics concernés par celle-ci. Dès lors, c'est bien souvent la satisfaction de ce public (lui aussi très divers selon qu'il s'agit d'une population à administrer, d'usagers à satisfaire ou de spectateurs à contenter) qui détermine la commande passée auprès du géographe, même si parfois, comme le rappelle Marc-Jérôme Hassid, la commande n'est pas clairement explicitée : la première tâche du médiateur sollicité est donc bien souvent de formuler cette demande qui reste largement latente. Cette prise en compte des attentes du public permet au chercheur d'enrichir ses connaissances fondamentales : c'est la raison pour laquelle la circulation des savoirs ne se fait jamais à sens unique. Ces allers et retours dessinent des boucles qui démontrent que toute construction des savoirs est avant tout une co-construction sociale (Latour et Woolgar, 1979), issue de la mise en tension et en relation de différents médiateurs.

Ainsi posée, la construction des savoirs nécessite toujours un tiers qui commandite et/ou reçoit. Dans des cas particuliers, elle prend la forme d'une véritable co-construction, quand des projets de recherche associent des participants venant des deux extrémités du *continuum*. Lucie Verchère-

Tortel relate les avantages à tirer de ces projets de recherche qui ont associé son service du Grand Lyon avec des chercheurs en aménagement et urbanisme (notamment Franck Scherrer) : au-delà de la simple réponse à un appel d'offres lancé par un commanditaire, cette collaboration permet d'élaborer *ensemble* des questionnements relatifs au thème traité. Ces formes de partenariat permettent ainsi aux chercheurs sollicités d'avoir un accès privilégié à des données, tout en intégrant les modalités de commande à la réponse apportée, dans un effort réflexif fécond.

Traduction / composition

Ces médiations itératives et incrémentales ne se font pas de façon fluide et linéaire. Elles se déploient dans un rapport de force et un jeu d'acteurs complexe, si bien que les objets qui circulent sont à leur tour modifiés par leur mise en mouvement. Le médiateur assure le passage des savoirs d'un point à un autre, ce qui entraîne le dépaysement de savoirs *situés* : à charge pour lui de leur donner une signification dans le nouveau contexte où il va les déployer. Ce déplacement doit bien souvent s'accompagner d'un changement de langage, c'est-à-dire une *traduction*, pour que le message puisse être entendu et compris par le nouveau public ciblé. Le médiateur doit donc adapter son discours (et son langage) à celui à qui il veut le donner à entendre : il faut savoir passer d'une norme discursive (par exemple le plan académique en trois parties et trois sous-parties) à une autre tout aussi artificielle, se plier aux exigences formelles des modes de communication en vigueur dans tel ou tel champ professionnel (l'exposé, la note de synthèse). Chaque communauté a ses codes et le médiateur doit acquérir ceux des sphères qu'il relie : Anaïs Blanchard ne perd pas ses habitudes universitaires et continue lors de ses présentations, même courtes, d'annoncer systématiquement son plan. Cette traduction – qui s'accompagne inéluctablement de simplifications, « trahisons » et autres affaiblissements sémantiques – est indissociable d'un processus de *composition* entre les exigences des deux pôles : le discours produit est donc le fruit de concessions entre les attentes et les pratiques discursives des parties en présence.

Légitimité / légitimation

Qu'est-ce qui circule vraiment quand circulent des savoirs ? Plus que des mots, c'est de la légitimité qui se déplace en même temps que les connaissances, ou plutôt, des formes de légitimité bien différentes qui cherchent à s'enrichir et à se compléter mutuellement. Ce processus vise à accroître la légitimité de chacune des parties en captant à son profit une part de celle de l'autre

partenaire. Alors que la sphère académique dispose d'une légitimité a priori (acquise par les grades conditionnant l'accès de ses membres et garantie par leur statut), celle du décideur se fonde sur les bénéfices qu'il peut escompter de ses réalisations : elle est donc a posteriori. Après tout, le décideur qui fait appel à un expert est tenté de fonder a priori la pertinence de son projet, et l'universitaire qui est prêt à s'engager dans un tel échange cherche sans doute à montrer que ses connaissances sont directement *utiles*, et, par là, à monnayer le capital symbolique qu'il peut ainsi acquérir (Latour, 1993) : l'un et l'autre cherchent donc à consolider leur propre légitimité. C'est ce qu'illustrent, en partant des deux extrémités du *continuum*, Martin Vanier et Lucie Verchère-Tortel. Le premier met ainsi en lumière l'intérêt stratégique de l'expert à jouer de son « *aura* universitaire dans l'exercice de la preuve technique », ce que confirme la seconde : la mise en place d'un conseil scientifique piloté par des universitaires est une caution, le vecteur privilégié d'une légitimité irréfutable aux yeux des élus. Ce processus de légitimation réciproque est dual : la modification de la nature de la légitimité convoquée se double de son déplacement le long de ce *continuum*, comme le traduisent les curseurs du schéma 2 (p. 129).

L'illusoire monopole du savoir légitime ?

Cette question de la légitimité interroge alors celle de l'institution académique elle-même qui produit ces connaissances. Tandis que les savoirs circulent et sont largement coproduits, n'est-il pas illusoire d'attribuer à la seule Université le monopole de toute la légitimité ? Comme l'explique Martin Vanier, « il n'y a pas d'un côté une géographie et des géographes académiques, et de l'autre une géographie et des géographes professionnels, mais une même épistémologie ». Patrick Poncet poursuit en soulignant la nécessité d'articuler une recherche autogérée (« les chercheurs gèrent la recherche ») avec une recherche « hétéronome, informée des problèmes sociétaux ».

Cela oblige dès lors à changer la focale d'analyse : il faut définitivement abandonner le cliché de l'intellectuel reclus dans sa tour d'ivoire, au profit d'une approche réaliste du travail scientifique qui fait du chercheur un acteur social à part entière (Latour et Woolgar, 1979). Dans cette perspective, le géographe est un scientifique comme les autres, qui cherche des financements pour ses recherches, des revues pour ses articles, des stages pour ses étudiants. Il doit donc dans son travail concilier des intérêts scientifiques, économiques et pédagogiques parfois contradictoires : est-il envisageable pour un enseignant en urbanisme de se brouiller avec une collectivité

locale, grande pourvoyeuse de contrats pour ses recherches et de débouchés pour ses étudiants ?

In fine, la question initiale « à quoi sert la géographie ? » devient caduque. Pour lui rendre sa pertinence, il est nécessaire de la décentrer afin de prendre toute la mesure de la disjonction qui s'opère entre l'institution qui assure la conservation des objets, méthodes et outils, et ceux qui s'en servent hors d'elle. C'est alors qu'il faut suivre Michel Lussault et reformuler avec lui cette question : « [...] la géographie ne sert à rien, mais il importe de se demander [qui et ce qu'elle] sert. »

Bibliographie

- BAUELLE Guy, ROBIC Marie-Claire et OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic éd., *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la cité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, 1975, « Les géographes au service de l'action », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 27, n° 2, p. 290-302.
- BERDOULAY Vincent, 1995, *La formation de l'école française de géographie. 1970-1914*, Paris, CTHS.
- BOULINEAU Emmanuelle, 2001, « Un géographe traceur de frontières : Emmanuel de Martonne et la Roumanie », *L'espace géographique*, vol. 30, n° 4, p. 358-369.
- BOURDIEU Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Minuit.
- BRUNET Roger et DOLLFUS Olivier, 1990, *Mondes nouveaux*, Paris, Belin.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert et THÉRY Hervé, 1992, « Banane », *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier - Paris, Reclus - La Documentation française, p. 58.
- BUTTIMER Anne, 1971, *Society and Milieu in the French Geographic Tradition*, Chicago, Association of American Geographers.
- CLAUDE Viviane, 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses.
- CLAVAL Paul, 1968, *Régions, nations, grands espaces. Géographie générale des ensembles territoriaux*, Paris, Génin.
- 2005, *Chroniques de géographie économique*, Paris, L'Harmattan.
- CUSSET François, 2003, *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte.
- DOLLFUS Olivier, 1970, *L'espace géographique*, Paris, PUF.
- FOSSIER Arnaud et GARDELLA Édouard, 2009, « Avant-propos. Les sciences humaines au miroir de leurs publics », *Tracés*, hors-série, p. 5-18.
- FOUCAULT Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GROSSETTI Michel, 2000, « Sciences et "demandes sociales" au tournant du siècle », *Sciences de la société*, n° 49, p. 3-10.
- GUIOMAR Jean-Yves, 1974, *L'idéologie nationale. Nation, représentation, propriété*, Paris, Champ libre.
- HUNTINGTON Samuel, 1997, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob.
- LACOSTE Yves, 1976, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, Maspero.
- LATOUR Bruno et WOOLGAR Steve, 1979, *La vie de laboratoire*, Paris, La Découverte.

- LATOUR Bruno, 1984, *Les microbes. Guerre et paix*, Paris, Métailié.
- 1993, « Portrait d'un biologiste en capitaliste sauvage », *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, p. 100-129.
- LEFORT Isabelle, 1992, *La lettre et l'esprit. Géographie scolaire et géographie savante*, Paris, CNRS.
- LÉVY Jacques, 1975, « Pour une géographie scientifiques », *Espaces Temps*, n° 1, p. 53-65.
- 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin.
- MASSARDIER Gilles, 1996, « Les savants les plus "demandés" : expertise, compétences et multipositionnalité. Le cas des géographes dans la politique d'aménagement du territoire », *Politix*, vol. 9, n° 36, p. 163-180.
- ORAIN Olivier, 2009, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- PHILIPPONNEAU Michel, 1960, *Géographie et action. Introduction à la géographie appliquée*, Paris, Armand Colin.
- PITTE Jean-Robert, 2002, *Philippe Lamour. Père de l'aménagement du territoire*, Paris, Fayard.
- RANA Sanjay et JOLIVEAU Thierry éd., 2009, numéro thématique « Neogeography », *Journal of Location Based Services*, vol. 3, n° 2.
- ROBIC Marie-Claire, 2006, « Introduction », *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, M.-C. Robic éd., Paris, ADPF - ministère des Affaires étrangères, p. 9-13.
- ROQUES Georges, 2006, *Décrypter le monde aujourd'hui. La crise de la géographie*, Paris, Autrement.
- SANGUIN André-Louis, 1993, *Paul Vidal de La Blache. Un génie de la géographie*, Paris, Belin.
- SOUBEYRAN Olivier, 1997, *Imaginaire, science et discipline*, Paris, L'Harmattan.
- STASZAK Jean-François éd., 2001, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin.